

et le Yémen, des états radicaux peu connus pour leur respect des droits de la personne et de la règle de droit. Il est fort ironique que la principale démocratie du monde ait choisi de s'exclure de cette initiative. Il est encore plus décourageant que ceci ne représente qu'un effort de plus parmi les nombreux autres auxquels les États-Unis refusent de donner suite en vue d'établir des normes internationales équitables et pacifiques.

Un autre exemple de rejet, par les États-Unis, de mesures positives visant à créer un monde plus sûr et pacifique est la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines terrestres antipersonnel, qui est entrée en vigueur l'année dernière avec un vigoureux leadership canadien. Le président Clinton a concédé que les États-Unis pourraient éventuellement envisager d'adhérer au traité, mais qu'il fallait d'abord trouver des alternatives militaires à ces engins qui tuent au hasard des soldats comme des civils innocents. Entre-temps, nous ne tenons pas compte du fait que plus de 133 nations se sont déjà engagées envers cette interdiction, en opposition avec des nations telles que la Chine, l'Iraq, l'Iran, la Syrie, le Congo et Cuba.

La perte d'une occasion très précieuse

Il semble évident qu'en tentant de perpétuer un concept de relations extérieures basé sur la puissance militaire, les États-Unis perdent une occasion très précieuse de passer d'une position conflictuelle à une position de coopération. Le dernier livre de Jonathan Schell, *The Gift of Time*, met l'accent sur le besoin d'éliminer les armes nucléaires pendant qu'il n'existe aucune menace active à la sécurité américaine, à l'exception des armes nucléaires. Dans la même veine, les États-Unis peuvent se prévaloir du temps qui leur est accordé pour élaborer une nouvelle approche à long terme en matière de sécurité au 21^e siècle.

À ce sujet, il y a une analogie entre le besoin de se débarrasser de toutes les armes nucléaires et le besoin de créer une communauté internationale coopérative composée de nations vivant en paix les unes avec les autres et gouvernées en vertu de la règle de droit. La première similitude est que personne – aucun individu ou groupe – n'est assez sage aujourd'hui pour dire comment ou quand nous pouvons réaliser l'un ou l'autre objectif. Il est présentement impossible de prévoir ou de prescrire toutes les conditions qui doivent exister avant que les armes nucléaires soient abolies; ou comment un système de gouvernance mondiale peut être établi. De nos jours, la réalité est que la nation la plus puissante du monde déclare que les armes nucléaires constituent la pierre angulaire de notre sécurité, et que la même nation refuse d'abandonner la plus petite parcelle de souveraineté nationale dans le cadre de ses relations internationales. Comment les idéaux peuvent-ils l'emporter sur de telles réalités? La réponse est la même pour les deux efforts. Lentement, mais sûrement.

Pour ce qui est de l'abolition des armes nucléaires, les étapes sont : la ratification du traité d'interdiction complète des essais; la déclaration universelle d'une politique du non-emploi en premier; la diminution du niveau d'alerte des armes stratégiques; la séparation des cônes de charge et des vecteurs; des réductions importantes dans les arsenaux nucléaires, jusqu'à ce que 32 000 armes deviennent 5 000, 1 000, puis 500. Ensuite, nous espérons que ceux qui suivront